INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

No de résolution ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE SAINT-CONSTANT
LE MARDI 23 JANVIER 2018

Séance extraordinaire des membres du Conseil de la Ville de Saint-Constant tenue à l'hôtel de ville le mardi, 23 janvier 2018 à 18h15, convoquée par monsieur le maire Jean-Claude Boyer en faisant signifier par un employé d'une entreprise privée de messagerie, avis de la présente séance à mesdames et messieurs les conseillers David Lemelin, André Camirand, Gilles Lapierre, Chantale Boudrias, Sylvain Cazes, Johanne Di Cesare, Mario Perron et Mario Arsenault, au plus tard vingt-quatre heures avant l'heure fixée pour le début de la présente séance, le tout conformément à la *Loi sur les cités et villes.*

Sont présents à cette séance monsieur le maire Jean-Claude Boyer, mesdames et messieurs les conseillers David Lemelin, André Camirand, Gilles Lapierre, Chantale Boudrias, Sylvain Cazes, Johanne Di Cesare, Mario Perron et Mario Arsenault.

Tous formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Jean-Claude Boyer.

Madame Nancy Trottier, directrice générale et Me Sophie Laflamme, greffière sont présentes.

Formules Municipales - No 4614-A-MG-O (FLA 761)

056-01-18 COMITÉS DE LA VILLE – MODIFICATIONS, CRÉATIONS ET NOMINATIONS

Il est PROPOSÉ par monsieur David Lemelin APPUYÉ de monsieur Gilles Lapierre ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

De procéder aux créations, modifications et nominations suivantes à l'égard des différents comités régionaux, locaux ou municipaux :

Comité consultatif des loisirs : sportif, culturel et communautaire

De modifier la résolution numéro 378-12 (amendée par la résolution numéro 31-14) en remplaçant le nom du « Comité consultatif sur les activités récréatives, sportives, culturelles et communautaires » par « Comité consultatif des loisirs : sportif, culturel et communautaire ».

De nommer, à titre de membres du Comité consultatif des loisirs : sportif, culturel et communautaire, et ce, jusqu'au 31 décembre 2018 :

Membres du Conseil :

- Madame Johanne Di Cesare, présidente;
- Monsieur Mario Arsenault, vice-président.

INITIALES DU MAIRE

113

INITIALES DU GREFFIER

No de résolution ou annotation

Comité consultatif de l'agriculture

De nommer, à titre de membres du Comité consultatif de l'agriculture, et ce, jusqu'au 31 décembre 2018 :

Membres du Conseil :

- Madame Chantale Boudrias, présidente;
- Monsieur André Camirand, vice-président.

Comité consultatif responsable des questions relatives aux aînés

De modifier la composition du Comité consultatif responsable des questions relatives aux aînés en remplaçant le deuxième paragraphe de la résolution numéro 380-12 « Comité consultatif responsable des questions relatives aux aînés – Création et mandat » par le texte suivant :

« Le Comité consultatif sera composé de deux membres du Conseil et de cinq membres citoyens ».

D'abroger la résolution numéro 35-14 « Modification du Comité consultatif responsable des questions relatives aux aînés et modification de la résolution numéro 380-12 ».

De nommer, à titre de membres du Comité consultatif responsable des questions relatives aux aînés, et ce, jusqu'au 31 décembre 2018 :

Membres du Conseil :

- Monsieur Gilles Lapierre, président;
- Madame Johanne Di Cesare, vice-présidente.

Comité consultatif d'accessibilité universelle

De nommer, à titre de membres du Comité consultatif d'accessibilité universelle, et ce, jusqu'au 31 décembre 2018 :

Membres du Conseil :

- Monsieur Mario Perron, président;
- Monsieur Gilles Lapierre, vice-président.

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

No de résolution ou annotation

Comité consultatif des communications et des services aux citoyens

De nommer, à titre de membres du Comité consultatif des communications et des services aux citoyens, et ce, jusqu'au 31 décembre 2018 :

Membres du Conseil :

- Madame Chantale Boudrias, présidente;
- Monsieur Mario Perron, vice-président.

Comité consultatif d'urbanisme

De mettre fin aux mandats des membres suivants du Comité consultatif d'urbanisme :

- Monsieur Nabil Ibrahim;
- Monsieur Bernard Germain;
- Monsieur André Côté;
- Monsieur Jean-Pierre Bourdeau;
- Madame Stéphanie Pichette.

De remercier ces derniers pour les services rendus à la Ville.

De nommer, à titre de membres du Comité consultatif d'urbanisme, et ce, jusqu'au 22 janvier 2020 :

Membres du Conseil :

- Monsieur Mario Perron, président;
- Monsieur Sylvain Cazes, vice-président;
- Monsieur Gilles Lapierre, substitut.

Comité consultatif sur la circulation, le transport et la sécurité des citoyens

De modifier la résolution numéro 83-10 « Comité consultatif de circulation et sur la sécurité des citoyens – Création et mandat » en remplaçant le nom du « Comité consultatif de circulation» (amendée par la résolution numéro 277-14) par « Comité consultatif sur la circulation, le transport et la sécurité des citoyens ».

Formules Municipales - No 4614-A-MG-O (FLA 761)

INITIALES DU MAIRE

115

INITIALES DU GREFFIER

No de résolution ou annotation

De nommer, à titre de membres du Comité consultatif sur la circulation, le transport et la sécurité des citoyens, et ce, jusqu'au 31 décembre 2018 :

Membres du Conseil :

- Monsieur Gilles Lapierre, président;
- Madame Johanne Di Cesare, vice-présidente.

Conseil local du patrimoine

De mettre fin aux mandats des membres suivants du Conseil local du patrimoine :

- Monsieur Frédéric Parisien;
- Monsieur Nabil Ibrahim;
- Monsieur Robert Roy;
- Monsieur Yves Bellefleur;
- Madame Denise Poirier Rivard.

De remercier ces derniers pour les services rendus à la Ville.

De nommer, à titre de membres du Conseil local du patrimoine, et ce, jusqu'au 22 janvier 2020:

Membres du Conseil :

- Monsieur Sylvain Cazes, président;
- Monsieur David Lemelin, vice-président.

Comité consultatif sur l'environnement

D'abroger le Comité consultatif sur l'environnement et le développement urbain.

De créer le Comité consultatif sur l'environnement et de lui attribuer les mandats suivants :

- Revoir les politiques, analyser les opportunités d'intervention en matière d'environnement et recommander au Conseil des stratégies qui contribueront à la mise en œuvre de projets axés sur l'avenir de la Ville;
- Étudier et recommander toutes mesures visant à favoriser une utilisation et une gestion rationnelle de l'eau potable afin d'en réduire considérablement la production;
- Analyser la qualité des infrastructures de la Ville, incluant le réseau d'aqueduc, les réseaux d'égouts sanitaires et pluviaux, les bassins de rétention, les routes ainsi que les voies d'eau et recommander au Conseil des stratégies d'investissement en vue

INITIALES DU MAIRE

116

INITIALES DU GREFFIER

No de résolution ou annotation

de protéger ces équipements et ainsi maintenir une qualité optimale des services pour les résidents;

- Évaluer les pratiques et standards actuels de la Ville tels que l'entretien des routes (déneigement/déglaçage), l'émission des GES, l'utilisation de l'eau pour l'arrosage (végétaux/patinoires) et recommander des techniques novatrices visant à diminuer les coûts d'exploitation sans diminuer le service aux citoyens, tout en respectant l'environnement et en réduisant notre empreinte écologique;
- Revoir les politiques et pratiques de gestion des matières résiduelles lors des événements et activités de la Ville, à l'intérieur des immeubles municipaux et en complémentarité avec la Municipalité Régionale de Comté de Roussillon pour les champs d'activités relevant de sa compétence;
- Élaborer et proposer une approche globale en matière de végétation urbaine et d'embellissement (signature horticole, embellissement, décorations ponctuelles, vente d'arbres aux citoyens, plan de plantation, concours divers, Fleurons du Québec, etc.);
- Assurer la protection et la mise en valeur des milieux naturels protégés pour favoriser leur pérennité;
- Développer une expertise visant la familiarisation et la sensibilisation aux notions liées aux changements climatiques.

Le Comité consultatif sur l'environnement sera composé de deux membres du Conseil municipal et de cinq citoyens.

De nommer, à titre de membres du Comité consultatif sur l'environnement, et ce, jusqu'au 31 décembre 2018 :

Membres du Conseil :

- Monsieur Mario Arsenault, président;
- Monsieur David Lemelin, vice-président.

Comité consultatif sur la planification, le développement et l'aménagement du territoire

De créer le Comité consultatif sur la planification, le développement et l'aménagement du territoire et de lui attribuer les mandats suivants :

- Revoir les politiques, analyser les opportunités d'intervention en matière de planification de développement et d'aménagement du territoire et recommander au Conseil des stratégies qui contribueront à la mise en œuvre de projets axés vers l'avenir de la Ville;
- Revitaliser la rue Saint-Pierre afin qu'il s'y crée une image de marque;
- Maximiser le potentiel de développement axé sur le transport actif et collectif qui pourrait tirer avantage de la situation stratégique de la Ville;

Formules Municipales - No 4614-A-MG-O (FLA 761)

INITIALES DU MAIRE

117

INITIALES DU GREFFIER

No de résolution ou annotation

- Intégrer à la réglementation toute mesure ou norme favorisant une approche de construction environnementale en respectant la capacité de payer des citoyens;
- Collaborer avec la Municipalité Régionale de Comté de Roussillon quant aux possibilités de mise en valeur des zones agricoles;
- Étudier et recommander les moyens de développer et consolider le réseau des parcs et espaces verts afin de répondre aux besoins de la population actuelle et des futurs résidents;
- Recommander des moyens pour la Ville de développer son potentiel récréotouristique et de s'associer aux partenaires en ce domaine sur son territoire tel que le Musée ferroviaire;
- Proposer un plan de signalétique municipale, en collaboration avec le Service des communications et du service à la clientèle.

Le Comité consultatif sur la planification, le développement et l'aménagement du territoire sera composé de deux membres du Conseil municipal et de cinq citoyens.

De nommer, à titre de membres du Comité consultatif sur la planification, le développement et l'aménagement du territoire, et ce, jusqu'au 31 décembre 2018 :

Membres du Conseil :

- Monsieur David Lemelin, président;
- Monsieur Gilles Lapierre, vice-président.

Comité consultatif sur les infrastructures et les travaux publics

De modifier la résolution numéro 178-15 « Comité consultatif sur les infrastructures – Création, mandats et nominations » par le remplacement du nom du « Comité consultatif sur les infrastructures » par le « Comité consultatif sur les infrastructures et les travaux publics ».

De modifier la composition du Comité consultatif sur les infrastructures et les travaux publics en remplaçant le deuxième paragraphe de la résolution numéro 178-15 « Comité consultatif sur les infrastructures – Création, mandats et nominations » par le texte suivant :

« Le Comité consultatif sur les infrastructures et les travaux publics sera composée de deux membre du Conseil et de cinq membres citoyens. »

De nommer, à titre de membres du Comité consultatif sur les infrastructures et les travaux publics, et ce, jusqu'au 31 décembre 2018 :

Membres du Conseil :

- Monsieur Sylvain Cazes, président;
- Monsieur André Camirand, vice-président.

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

No de résolution ou annotation

Comité consultatif sur l'intégrité et la transparence

D'abroger le Comité consultatif sur l'intégrité et la transparence.

Comité de liaison Lafarge

De nommer monsieur Mario Arsenault à titre de membre du Conseil siégeant sur le Comité de liaison Lafarge et de nommer monsieur André Camirand à titre de substitut.

Les présentes nominations remplacent toutes les nominations précédentes, notamment celles faites aux termes de la résolution numéro 108-14.

Conseil d'administration de l'Association Canadienne d'histoire ferroviaire – Exporail, le Musée ferroviaire canadien

De déléguer monsieur Mario Arsenault pour agir à titre de représentant de la Ville de Saint-Constant pour siéger au Conseil d'administration de l'Association Canadienne d'histoire ferroviaire, organisme administrant Exporail, le Musée ferroviaire canadien et de nommer madame Chantale Boudrias à titre de substitut.

La présente nomination remplace toutes les nominations précédentes, notamment celle faite aux termes de la résolution numéro 561-13.

Office municipal d'habitation de Roussillon est

De déléguer madame Chantale Boudrias pour agir à titre de représentante de la Ville de Saint-Constant pour siéger au Conseil d'administration de l'Office municipale d'habitation de Roussillon est et de nommer monsieur Sylvain Cazes à titre de substitut.

Comité d'étude des demandes de permis de démolition

De nommer à titre de membres du Comité d'étude des demandes de permis de démolition, et ce, pour une période d'un an, soit jusqu'au 22 janvier 2019 :

- Monsieur André Camirand, président;
- Monsieur Mario Arsenault, vice-président;
- Monsieur Sylvain Cazes.

Les présentes nominations remplacent toutes les nominations précédentes, notamment celles faites aux termes de la résolution numéro 64-17.

Formules Municipales - No 4614-A-MG-O (FLA 761)

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

No de résolution ou annotation

Comité consultatif sur les finances et l'administration générale

De modifier la résolution numéro 81-10 « Comité consultatif de planification financière et d'administration générale – Création et mandat » par le remplacement du nom « Comité consultatif de planification financière et d'administration » par « Comité consultatif sur les finances et l'administration générale ».

De nommer, à titre de membres du Comité consultatif sur les finances et l'administration générale, et ce, jusqu'au 31 décembre 2018 :

Membres du Conseil :

- Monsieur André Camirand, président;
- Madame Chantale Boudrias, vice-présidente.

Comité de reconnaissance et de soutien

De modifier la résolution numéro 126-15 « Comité d'analyse des demandes relatives à la politique de reconnaissance et de soutien aux organismes – Création et mandat » par le remplacement du nom « Comité d'analyse des demandes relatives à la politiques de reconnaissance et de soutien aux organismes » par « Comité de reconnaissance et de soutien ».

De modifier la composition du comité en remplaçant le deuxième paragraphe de la résolution numéro 126-15 « Comité d'analyse des demandes relatives à la politique de reconnaissance et de soutien aux organismes – Création et mandat » par le texte suivant :

« Le Comité de reconnaissance et de soutien sera composée de deux membres du Conseil municipal et de cinq membres citoyens. »

De nommer, à titre de membres du Comité de reconnaissance et de soutien, et ce, jusqu'au 31 décembre 2018 :

Membres du Conseil :

- Monsieur Mario Arsenault, président;
- Monsieur Sylvain Cazes, vice-président.

Transport Adapté Rive-Sud Ouest (TARSO)

De déléguer monsieur Gilles Lapierre pour agir à titre de représentant de la Ville de Saint-Constant comme membre du Conseil d'administration de Transport Adapté Rive-Sud Ouest (TARSO) et de déléguer monsieur Mario Arsenault à titre de substitut.

Les présentes nominations remplacent toutes les nominations précédentes, notamment celles faites aux termes des résolutions numéro 560-13 et 352-15.

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

No de résolution ou annotation

Comité consultatif des commerçants

De créer le Comité consultatif des commerçants.

Le Comité consultatif des commerçants sera composé de deux membres du Conseil et de cinq membres commerçant du territoire de la Ville.

De nommer, à titre de membres du Comité consultatif des commerçants, et ce, jusqu'au 31 décembre 2018 :

Membres du Conseil :

- Monsieur David Lemelin, président;
- Monsieur Mario Perron, vice-président.

Comité du 275e anniversaire de Saint-Constant

De créer le Comité du 275e anniversaire de Saint-Constant (à partir du mandement de 1744 de l'évêque de Québec ordonnant la construction d'une église, presbytère, cimetière et autres dépendances, suivi un mois plus tard de la donation d'un terrain à la Côte Saint-Pierre par les habitants).

Le Comité du 275e anniversaire de Saint-Constant sera composé de deux membres du Conseil et de cinq membres citoyens.

De nommer, à titre de membres du Comité du 275e anniversaire de Saint-Constant, et ce, jusqu'au 31 décembre 2018 :

Membres du Conseil :

- Madame Johanne Di Cesare, présidente;
- Madame Chantale Boudrias, vice-présidente.

Maison des jeunes de Saint-Constant – Action jeunesse Roussillon

De déléguer madame Johanne Di Cesare pour agir à titre de représentante de la Ville de Saint-Constant comme membre du Conseil d'administration d'Action jeunesse Roussillon et de déléguer monsieur Gilles Lapierre à titre de substitut.

Comité ISO 37001

De créer le Comité ISO 37001.

Le Comité ISO 37001 sera composé de deux membres du Conseil.

De nommer, à titre de membres du Conseil du Comité ISO 37001, et ce, jusqu'au 31 décembre 2018, monsieur Sylvain Cazes et monsieur David Lemelin.

Formules Municipales - No 4514-A-MG-O (FLA 761)

INITIALES DU MAIRE

121

INITIALES DU GREFFIER

No de résolution ou annotation

Comité de liaison avec la Régie intermunicipale de police Roussillon

De créer le Comité de liaison avec la Régie intermunicipale de police Roussillon.

Le Comité de liaison avec la Régie intermunicipale de police Roussillon sera composé de deux membres du Conseil.

De nommer, à titre de membres du Conseil du Comité de liaison avec la Régie intermunicipale de police Roussillon, et ce, jusqu'au 31 décembre 2018, monsieur Mario Perron et madame Johanne Di Cesare.

Les présentes nominations de chacun des membres du Conseil sur les divers comités ou organismes demeurent cependant conditionnelles à ce que ces derniers conservent leur poste au sein du Conseil municipal.

057-01-18 SOUMISSIONS – TRAVAUX DE RÉNOVATION ET D'AGRANDISSEMENT DU CENTRE CULTUREL DENIS-LORD – 2017GÉ17

CONSIDÉRANT que la Ville a demandé, par avis public, des soumissions pour des travaux de rénovation et d'agrandissement du Centre culturel Denis-Lord;

CONSIDÉRANT que six (6) soumissions ont été reçues et que les soumissionnaires sont les suivants :

SOUMISSIONNAIRES	Montant (taxes incluses)
Groupe MTKR Inc.	1 986 458,72 $
Construction Belfor Inc.	2 021 981,79 $
Constructions Bâtiments Québec (BQ) Inc.	2 087 946,01 $
Construction Cogela Inc.	2 130 057,90 $
Construction Richelieu Inc.	2 221 265,26 $
Constructions J. Boulais Inc.	2 322 877,50 $ *(montant corrigé)*

CONSIDÉRANT que la soumission de Constructions J. Boulais Inc. comportait des erreurs dans le calcul du prix et qu'elle a été corrigée puisqu'il s'agissait de simples erreurs mathématiques ne laissant aucune place à l'interprétation;

CONSIDÉRANT que la soumission présentée par Construction Belfor Inc. a été rejetée pour des motifs de non conformité;

Il est PROPOSÉ par madame Chantale Boudrias APPUYÉE de madame Johanne Di Cesare ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ:

De décréter des travaux de rénovation et d'agrandissement du Centre culturel Denis-Lord, notamment la mise en conformité de la partie existante du bâtiment, incluant les sorties et les deux (2) salles situées au sous-sol, la construction d'un agrandissement du bâtiment actuel pour y aménager une grande salle, une cuisine et un bloc sanitaire.

INITIALES DU MAIRE

122

INITIALES DU GREFFIER

No de résolution ou annotation

D'octroyer le contrat pour des travaux de rénovation et d'agrandissement du Centre culturel Denis-Lord au plus bas soumissionnaire conforme, soit Groupe MTKR Inc., aux prix unitaires soumissionnés. Ce contrat est accordé aux conditions prévues au document d'appel d'offres préparé par J. Dagenais architecte + associés Inc. portant le numéro 2017GÉ17 et à la soumission retenue.

La valeur approximative de ce contrat est de 1 986 458,72 $, taxes incluses.

D'autoriser le directeur des Services techniques, l'ingénieur de projets ou le technicien chargé de projets à signer, pour et au nom de la Ville, tous les documents jugés utiles et nécessaires afin de donner plein effet à la présente.

Les sommes nécessaires au paiement du présent contrat seront puisées à même les disponibilités du règlement numéro 1553-17 décrétant une dépense de 1 699 456 $ et un emprunt de 1 699 456 $ pour l'agrandissement et la rénovation du Centre culturel Denis Lord (poste budgétaire 23-553-10-391) et à même une subvention d'un montant maximal de 500 000 $ accordée dans le cadre du Programme d'infrastructures communautaires de Canada 150 (PIC 150).

Que cette résolution constitue la résolution exigée en vertu de la Loi sur les travaux municipaux.

Formules Municipales - No 4614-A-MG-O (FLA 761)

058-01-18 AUTORISATION DE DÉPENSES – JOURNÉES DE PLANIFICATION STRATÉGIQUES

Il est PROPOSÉ par monsieur Gilles Lapierre APPUYÉ de monsieur Sylvain Cazes ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'autoriser tous les membres du Conseil à dépenser une somme maximale de 4 200 $ (pour le groupe), sur présentation des pièces justificatives, afin d'assister à la tenue de deux journées stratégiques, les 29 et 30 janvier 2018, qui se tiendront à Bromont. Ce montant vise à couvrir les frais de location de salle, les frais de repas, les frais d'hébergement ainsi que les frais de transport.

Que les sommes nécessaires aux fins de ces dépenses soient puisées à même les disponibilités du poste budgétaire 02-110-00-811.

059-01-18 CRÉATION D'UN POSTE DE COORDONNATEUR AUX TRAVAUX PUBLICS – DIVISION DES TRAVAUX PUBLICS

Il est PROPOSÉ par monsieur Mario Perron APPUYÉ de madame Johanne Di Cesare ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

De créer un poste régulier de coordonnateur aux travaux publics, à la classe 4 et aux conditions de travail prévues au Recueil des conditions de travail des employés non syndiqués, et ce, en date de la présente résolution.

INITIALES DU MAIRE

123

INITIALES DU GREFFIER

060-01-18

No de résolution ou annotation

AUTORISATION DE SIGNATURES – INTERVENTION DE LA VILLE – SERVITUDE DE PASSAGE (ALLÉE D'ACCÈS PARTAGÉE) – LOTS 5 995 143 ET 5 955 142 DU CADASTRE DU QUÉBEC – 183, RUE SAINT-PIERRE

Il est PROPOSÉ par monsieur Mario Perron APPUYÉ de monsieur Gilles Lapierre ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'autoriser la Ville à intervenir à l'acte établissant la servitude réelle et perpétuelle de passage à pieds ou en voiture sur une parcelle du lot 5 995 142 du cadastre du Québec d'une superficie de 200,8 mètres carrés, en faveur du lot 5 955 143 du cadastre du Québec (183, 185 et 187, rue Saint-Pierre).

D'autoriser le maire ou le maire suppléant et la greffière ou l'assistante greffière à signer, pour et au nom de la Ville, ledit acte.

Les frais de notaire ne seront pas supportés par la Ville de Saint-Constant.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Personne n'assistant, aucune période de questions n'a eu lieu.

Jean-Claude Boyer, maire

Me Sophie Laflamme, greffière